

ufolep

SALOUËL

DIMANCHE 8 JANVIER 2023

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

SOMME

CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP de CYCLO-CROSS

Parc des Events

«GRAND PRIX
D'AMIENS METROPOLE
/ PRIX DE SALOUËL »

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
FLANDRES ARTOIS PICARDIE



Région
Hauts-de-France

somme

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



**CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP
CYCLO-CROSS
DIMANCHE 8 JANVIER 2023
Parc des Events de SALOUËL**

ORGANISATEURS :

Le CLUB CYCLISTE DE SALOUËL, Le Comité Départemental UFOLEP SOMME et le Comité Régional UFOLEP FLANDRES ARTOIS PICARDIE ZONE SUD.

PROGRAMME :

Le matin :

8h30 : Accueil des coureurs et retrait des dossards

8h30 à 9h30 : Reconnaissance du circuit

Départ

9h30 : Jeunes Masculins 11/12 ans & Jeunes Féminines 11/12 ans

Jeunes Masculins 13/14 ans & Jeunes Féminines 13/14 ans

Jeunes Masculins 15/16 ans & Jeunes Féminines 15/16 ans

Adultes Masculins 60 ans et plus

10h30 : Adultes Masculins 17/18/19 ans

Adultes Féminines 17/29 ans

Adultes Féminines 30/39 ans

Adultes Féminines 40/49 ans

Adultes Féminines 50 & plus

11h30 : Adultes Masculins 50/59 ans

Appel des coureurs 10 minutes avant l'heure de départ.

RESTAURATION (Barnum à côté du podium)

Buvette – Sandwichs – Paninis - Eclairs - Crêpes

L'après- midi :

12h30 : Accueil des coureurs et retrait des dossards

12h30 à 13h30 : Reconnaissance du circuit



DEPART

13h30 : Adultes Masculins 40/49 ans

14h30 : Adultes Masculins 20/29 ans

15h30 : Adultes Masculins 30/39 ans

Appel des coureurs 10 minutes avant l'heure de départ.

CEREMONIE PROTOCOLAIRE

17H00 : Remises des récompenses (Barnum à côté du Podium)

CATEGORIES & RÉCOMPENSES :

Seront attribués des titres dans les catégories suivantes :

Jeunes Masculins 11/12 ans & Jeunes Féminines 11/12 ans, Jeunes Masculins 13/14 ans & Jeunes Féminines 13/14 ans, Jeunes Masculins 15/16 ans & Jeunes Féminines 15/16 ans. Il y aura un seul classement ensemble Jeunes Masculins et Jeunes Féminines par catégorie.

Adultes Féminines 17/29 ans, Adultes Féminines 30/39 ans, Adultes Féminines 40/49 ans, Adultes Féminines 50 ans & plus.

Adultes Masculins 17/18/19 ans, Adultes Masculins 20/29 ans, Adultes Masculins 30/39 ans, Adultes Masculins 40/49 ans, Adultes Masculins 50/59 ans et Adultes Masculins 60 ans & plus.

L'engagement à ce Championnat régional entraîne la pleine acceptation de cette circulaire et des règlements UFOLEP en vigueur.

Au premier de chaque catégorie : un maillot « CHAMPION REGIONAL », une médaille, un bouquet et une coupe

Au deuxième : une médaille

Au troisième : une médaille

Cadeaux offerts pour tous les participants lors de chaque cérémonie de remise des récompenses. Présence obligatoire pour recevoir son lot.

La tenue cycliste (maillot + cuissard) est obligatoire sur le podium.

Aucune récompense ne sera remise sans le port de la tenue.



CATÉGORIE ANNÉE DE NAISSANCE :

(RÉGLEMENTATION 2023)

- Jeunes Masculins 11/12 ans : nés entre le 01/01/2011 & le 31/12/2012
 - Jeunes Masculins 13/14 ans : nés entre le 01/01/2009 & le 31/12/2010
 - Jeunes Masculins 15/16 ans : nés entre le 01/01/2007 & le 31/12/2008
 - Adultes Masculins 17/18/19 ans : nés entre le 01/01/2004 & le 31/12/2006
 - Adultes Masculins 20/29 ans : nés entre le 01/01/1994 & le 31/12/2003
 - Adultes Masculins 30/39 ans : nés entre le 01/01/1984 & le 31/12/1993
 - Adultes Masculins 40/49 ans : nés entre le 01/01/1974 & le 31/12/1983
 - Adultes Masculins 50/59 ans : nés entre le 01/01/1964 & le 31/12/1973
 - Adultes Masculins 60 ans et plus : nés avant le 31/12/1963
-
- Jeunes Féminines 11/12 ans : nées entre le 01/01/2011 & le 31/12/2012
 - Jeunes Féminines 13/14 ans : nées entre le 01/01/2009 & le 31/12/2010
 - Jeunes Féminines 15/16 ans : nées entre le 01/01/2007 & le 31/12/2008
 - Adultes Féminines 17/29 ans : nées entre le 01/01/1994 & le 31/12/2006
 - Adultes Féminines 30/39 ans : nées entre le 01/01/1984 & le 31/12/1993
 - Adultes Féminines 40/49 ans : nées entre le 01/01/1974 & le 31/12/1983
 - Adultes Féminines 50 ans et plus : nées avant le 31/12/1973

CATÉGORIE DURÉE :

Jeunes 11/12 ans : 15 minutes
Jeunes 13/14 ans : 20 minutes
Jeunes 15/16 ans : 30 minutes
Juniors 17/18/19 ans : 40 minutes
Féminines : 30 min (toutes catégories)
60 ans et plus : 40 minutes
Autres catégories : 50 minutes

INSCRIPTIONS

La date limite des inscriptions est le LUNDI 2 JANVIER 2023.

Le montant des inscriptions est de :

7€ par participant (Masculins & Féminins).

5€ pour les catégories 11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans
(Masculins & Féminins).

Les engagements sont à envoyer :

CC SALOUËL / Madame MORET Chantal

32 Hameau de Villette, 80400 MUILLE VILLETTE



REGLEMENT DE L'EPREUVE :

Le Championnat Régional Ufolep de cyclo-cross se déroulera le Dimanche 8 Janvier 2023 au Parc des Events de Salouël (département de la Somme).

Il est organisé par le **CLUB CYCLISTE DE SALOUËL**, le comité départemental **UFOLEP de la SOMME**, le comité régional **UFOLEP Zone Sud**, avec le soutien d'**AMIENS METROPOLE** et de la commune de **SALOUËL**.

Ce Championnat Régional Ufolep est ouvert aux licenciés **UFOLEP SOMME, OISE et AISNE** uniquement.

Chaque compétiteur est tenu de posséder sa licence homologuée 2022/2023 ainsi que son carton 2023 depuis au moins 8 jours, avant la première phase qualificative départementale. Ces documents seront demandés au moment de l'émargement.

Les participants au Championnat Régional UFOLEP de cyclo-cross doivent impérativement avoir participé au championnat UFOLEP de leur propre département. Les engagements sont à envoyer groupés par club, accompagnés du règlement.

L'attribution des dossards se fera en tenant compte des champions régionaux sortant (s'ils sont présents) puis les champions départementaux, puis suivant la liste des engagements dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Technique Départementale et Régionale des activités cyclistes. Les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cyclo-cross y seront appliqués.

RECLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable du club dont le nom est porté sur le « Bulletin d'engagement ».

Les réclamations devront être portées au responsable régional UFOLEP présent sur l'épreuve le jour même.

MOTIFS DE DISQUALIFICATION

- Sur décision du directeur de course et du commissaire UFOLEP.
- Pour non-respect du règlement de l'épreuve.
- Pour non-respect des règlements sportifs.
- Pour non-respect des autres concurrents, des spectateurs et des organisateurs.
- Pour non-respect du site.



DÉPANNAGE

Le changement de roues est autorisé sur en tout point du circuit.

Le changement de vélo n'est autorisé qu'en cas de bris de matériel constaté par un officiel et seulement au poste de dépannage prévu à cet effet.

Le concurrent doit se dépanner seul.

Le changement de vélo, pour autre motif que le bris de matériel, reste exceptionnel. Il ne peut se faire que sur décision, immédiatement avant l'épreuve, des organisateurs et des membres de la commission.

La décision, d'autoriser ou non ce changement de vélo, est sans appel.

MATERIEL

Les freins à disque sont autorisés, un système de freinage agissant sur les deux roues est obligatoire. La largeur de l'enveloppe des roues ne doit pas excéder 33mm.

Un casque à coque rigide aux normes UCI.

En cas d'utilisation de matériel interdit en cours d'épreuve, le compétiteur est mis hors course ou disqualifié par les commissaires et la décision est sans appel.

Pour toutes les catégories seuls sont autorisés les vélos de type « Cyclo-cross » équipés de cintre classique ou VTT avec guidon plat d'une largeur n'excédant pas 50cm.

Sont interdits les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et/ou toute autre personne.

TENUE VESTIMENTAIRE

LE PORT DU CASQUE ATTACHE A COQUE RIGIDE EST OBLIGATOIRE EN TOUT POINT DU CIRCUIT, EN COURSE COMME A L'ÉCHAUFFEMENT.

Sont interdit :

- Les maillots de groupes professionnels en activité.
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom du club.
- Les maillots de « Champion » des autres fédérations.

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

CONTRÔLE MÉDICAL

Il appartient à chaque concurrent, dès la fin de sa course, de vérifier auprès de l'organisation située près du podium s'il a été retenu ou non pour le contrôle médical, et ce qu'il ait terminé ou abandonné la course.

SECURITE ET RESPECT DE LA NATURE

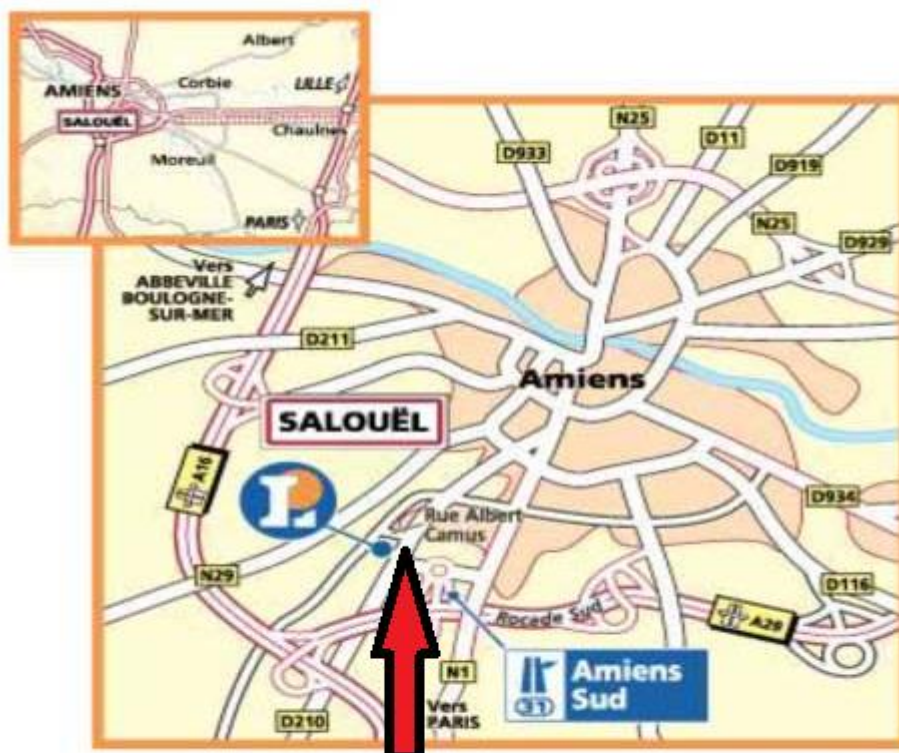
Tout concurrent s'engage à respecter l'environnement et la nature.

Des poubelles seront mises en place pour cet usage.



PLAN D'ACCES :

SALOUËL 80480 – PARC DES EVENTS – AVENUE DU GOLF



SALOUEL – Parc des Events : Prendre la sortie 31-AMIENS Sud
(Circuit à 200m du centre commercial Leclerc)

Salle des events – Avenue du Golf – 80480 SALOUËL

CIRCUIT :

CIRCUIT AVEC DES OBSTACLES NATURELS
POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DE TOUS LES COMPETITEURS



LES PARTENAIRES DU CHAMPIONNAT REGIONAL :



BULLETIN D'ENGAGEMENT CLUB

CHAMPIONNAT REGIONAL DE CYCLO-CROSS UFOLEP

SALOUËL (Parc des Events)

LE DIMANCHE 8 JANVIER 2023

7€ par participant (Masculins & Féminins)

5€ : 11/12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans (Masculins & Féminins)

Les engagements se font uniquement par courrier avant le 02 JANVIER 2023

NOM DU CLUB :

Nom du responsable :

Adresse :

Port : E-mail : @

Nom	Prénom	N° Licence	Date de Naissance	Catégorie d'âge

Total coureurs :

Ci-joint un chèque de € à l'ordre du **CC SALOUËL**

**ADRESSE : CC SALOUËL / Madame MORET Chantal
32 Hameau de Vilette
80400 MUILLE VILLETTE**

L'envoi doit comporter le bulletin d'engagement dûment renseigné ainsi que le règlement correspondant.

Aucun engagement ne sera pris par mail, téléphone ou sur place.

